



## **Retraites : travailler plus pour gagner moins ?**

Au cours de son intervention du 25 janvier, le président de la République a formulé plusieurs informations concernant les retraites. Tout d'abord, le calendrier des rencontres comprendrait une première rencontre vers le 15 février avec les organisations syndicales pour voir les réformes à discuter jusqu'à l'été pour une mise en forme d'ici la fin de l'année 2010. On peut se demander s'il s'agit là de véritables négociations tant il apparaît clairement que les choix sont arrêtés dans les grandes lignes tout au moins...

Nicolas Sarkozy a affirmé que le régime par répartition serait maintenu, que les réformes concerneront tout le monde, que celles-ci n'entraîneraient pas de baisse du niveau des retraites et que les minimums retraites seraient revalorisés. Pour tenir ce programme, le Président a considéré inéluctable un allongement de la durée de cotisation. Au-delà de la communication présidentielle dont le seul but est de rassurer, des sujets lourds sont posés.

Nicolas Sarkozy n'a pas évoqué la question de l'âge d'ouverture des droits, actuellement fixé à 60 ans. En effet, les mesures existantes rendent impossible l'application de ce droit pour les plus jeunes salariés d'une part, alors que nombre de seniors sont mis en retraite avant cet âge pivot (le taux d'emploi des 55 - 65 ans est en effet tendanciellement inférieur à 40 %).

Il n'a pas davantage expliqué comment il compenserait le manque de cotisation consécutif aux exonérations de charges sociales qu'il a mis en place (près de 30 milliard d'euros par an de manque à gagner), d'autant qu'il considère qu'il n'est pas là pour augmenter le niveau des « prélèvements obligatoires » (cotisations sociales + impôts), ce qui contribue mécaniquement, notamment du fait de la crise, à accroître la pression sur les finances publiques.

Dans ces conditions, tout porte à croire que le plan gouvernemental consiste à mettre sur pied un système à plusieurs étages, c'est-à-dire à maintenir un régime de retraite et de pension par répartition à minima (le premier niveau), doublé d'un régime complémentaire obligatoire à points type fond de pension (le second niveau, dont le Régime Additionnel de la Fonction Publique où la valeur du point d'achat et de service sont variable dans le temps) et d'un troisième étage d'un régime volontaire pour les plus aisés.

Pour justifier de fait ses réformes, Nicolas Sarkozy a même rappelé la possibilité offerte aux retraités de cumuler retraite et activité professionnelle comme une avancée sociale ! En ces temps de crise, l'affirmation a de quoi laisser pour le moins rêveur...

Entre les jeunes qui ne trouvent pas de travail, les salariés trop vieux à cinquante ans, le travail à temps partiel imposé, le manque de cotisations lié au chômage, aux délocalisations et les exonérations de charge, la liste est longue des causes, en dehors de la démographie, qui détruisent les retraites dans un système productiviste à court terme et à la rentabilité immédiate. Autrement dit, pour la plupart, la réforme proposée se résume en une formule : travailler plus pour gagner moins.